



INFN

LA GRANDE ÉCOLE DU NOTARIAT

www.infn.fr

Formation obligatoire « Notaires nouvellement nommés »

des 17 et 18 octobre 2023

Formation en présentiel à l'INFN de Paris 10 rue Traversière 75012 Paris

J O U R N E E D U M A R D I 1 7 O C T O B R E 2 0 2 3

8 h 45 Accueil des participants

9 h 00 Mot d'accueil, Me David BASNIER, Directeur du site INFN de Paris

Propos introductifs, Me Marc CAGNIART, Président Chambre des notaires de Paris

1 . R E G U L E R

9 h 15 / 10 h 30 La discipline notariale

Gestion de la procédure disciplinaire par les instances professionnelles,

Le contrôle disciplinaire et les autorités de tutelle.

Evolutions induites par la loi n°2021-1729 du 22 décembre 2021.

Me Elisabeth THOUAULT, Premier syndic de la chambre des notaires de Paris

**Mme Florence LIFCHITZ, Substitute générale, Cheffe du département des professions,
Cour d'appel de Paris**

10 h 30 / 10 h 45 Pause

2 . M A N A G E R

10 h 45 / 12 h 30 Le droit social notarial

Mme Mathilde SCAGLIA, Juriste droit social, Département des relations sociales, CSN

*Convention collective, contrats de travail, Plan de formation des collaborateurs, entretiens annuels
d'évaluation*

Gestion des conflits du travail

Statut du notaire salarié



INFN

LA GRANDE ÉCOLE DU NOTARIAT

www.infn.fr

14 h 00 / 17 h 00 La comptabilité notariale

Gestion de l'office

Comptabilité notariale

Tableau de bord.

Nicolas BATAILLE, Patrice SOUCHON, Experts-comptables, Cabinet CTS

Soirée festive et conviviale offerte aux participants par les partenaires de l'INFN à compter de 20 h 00

JOURNÉE DU MERCREDI 18 OCTOBRE 2023

3 . D E V E L O P P E R

8 h 45 Accueil des participants

9 h 00 / 12 h 30 Les sociétés d'exercice professionnel des notaires

L'alternative entre office individuel et société d'exercice

Présentation des structures d'exercice professionnel des notaires

Evolutions induites par l'ordonnance n° 2023-77 du 8 février 2023

Me Frédéric ROUSSEL, Notaire honoraire, Directeur général de l'ANC

14 h 00 / 17 h 00 Les outils numériques pour développer l'office et améliorer la relation client

Mieux utiliser les outils métiers disponibles

Renforcer l'efficacité des équipes en télétravail et multi-offices

Travailler de manière plus efficace avec les plateformes collaboratives et les legaltechs

M. Hugo DELESCLUSE, Ancien notaire, Conseil en transformation numérique, Nonum.fr